Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

BON A LANCER

Référence SIGMAP : F_DSI_85632

Avis n° 026 /24/SONEB/DG/PRMP/DSI/S-PRMP

Objet : Acquisition de solution antivirale en accord-cadre a bon de commande

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 26 janvier 2024 et révisé le 06 mai 2024 .

2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget au titre de l'exercice 2024, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de solution antivirale en accord-cadre a bon de commande.

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de solution antivirale en accord-cadre à bon de commande.

Le marché est en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

Ces prestations seront exécutées à la Direction Générale de la SONEB ainsi que dans les Directions Départementales et agences dans un délai :

- de deux (2) mois pour fourniture / déploiement des licences;
- de deux (2) ans pour le support et la maintenance durant la période de validité des licences.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
   a) **Pour les anciennes entreprises :**
      - Exigences technique et expérience :
        - Être une société de service et d'ingénierie informatique spécialisée dans la sécurité informatique justifiée par le Registre de commerce ou les statuts ;
        - Un accord de partenariat avec l'éditeur valide à la date du dépôt des offres ;

- Un niveau d'accréditation PLATINUM, GOLD ou SILVER au Bénin sur la solution proposée afin d'assurer un support de premier niveau rapide ;
- Au moins deux (2) attestations de bonne fin d'exécution d'un contrat de support et maintenance de la suite proposée.
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins un (01) marché de fourniture de solution antivirale d'une valeur de vingt-cinq millions (25.000.000) FCFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours ;
- fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel de l'équipe projet qui doit comporter un Chef de projet (BAC + 5 en Informatique, système et réseaux, sécurité, téléinformatique ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle générale) et au minimum deux Assistants (BAC + 3 en Informatique, système et réseaux, sécurité, téléinformatique ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle générale).
- fournir les preuves que l'équipe projet dispose de personnel ayant des certifications internationales reconnues ou de l'éditeur de la solution proposée en matière de :

BON A LANCER

  - Protection des environnements virtuels ;
  - Protection des baies de stockage ;
  - Protection des boîtes Microsoft 365

Seules, seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin de prestations similaires accompagnés des pages de garde et de signature des contrats y afférents signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou des procès-verbaux de réception des marchés similaires

Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae et copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

- Exigences financières :
  - Soumission des états financiers certifiés pour les années 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
  - Avoir réalisé un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des années 2021, 2022 et 2023 égal au moins à soixante (60.000.000) Francs CFA.
  - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une

attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de cinquante millions (50.000.000) FCFA au moins.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (3) années d'existence :

- Exigences technique et expérience :
  - Être une société de service et d'ingénierie informatique spécialisée dans la sécurité informatique justifiée par le Registre de commerce ou les statuts;
  - fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (niveau BAC + 5 en Informatique, en gestion ou équivalent ayant 7 ans minimum d'expérience globale et ayant géré au moins trois (03) marchés de projets de mise en œuvre de solution antiviral d'une valeur minimale de vingt-cinq millions (25.000.000) FCFA HT chacun) ;

BON A LANCER

  - fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel de l'équipe projet qui doit comporter un Chef de projet (BAC + 5 en Informatique, système et réseaux, sécurité, téléinformatique ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle générale) et au minimum deux Assistants (BAC + 3 en Informatique, système et réseaux, sécurité, téléinformatique ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle générale).
  - fournir les preuves que l'équipe projet dispose de personnel ayant des certifications internationales reconnues ou de l'éditeur de la solution proposée en matière de :
    - Protection des environnements virtuels ;
    - Protection des baies de stockage ;
    - Protection des boîtes Microsoft 365

Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae et copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

- Exigences financières :
  - disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de cinquante millions (50.000.000) FCFA au moins.
  - fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels, spécifiquement de **responsabilité civile professionnelle** de montant minimum de cinquante-cinq millions (55.000 000) FCFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de deux (02) mois pour la fourniture / déploiement des licences et deux (2) ans pour le support et la maintenance durant la période de validité des licences

Le délai d'exécution du marché est de vingt-quatre (24) mois.

BON A LANCER

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du.....22 AOUT 2024..... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par boite postale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le.....05 SEPT 2024.....à 9 heures 30 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées,

seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant cinq cent mille (500.000) FCFA.

    En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 19 AOUT 2024

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN • SONEB • LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics